

# LE CROYANT AU SERVICE DE L'HUMANITÉ

C'est une réalité que le Qur'ane appelle avec force à l'adoration d'Allah, L'unique, ainsi que de vivre sa foi en ayant des croyances saines à Son égard. Toutefois, Il invite aussi au respect des droits des créatures, et ce, de la meilleure des manières.

Dans plusieurs versets, Allah évoque la nécessité et l'importance d'honorer les droits de son prochain et d'adopter un bon comportement envers eux. Il utilise pour cela des tournures et une rhétorique laissant comprendre que tout comme l'unicité divine, honorer les droits d'autrui fait partie des bases de la religion.

Allâh nous ordonne donc d'adopter le bon comportement envers autrui, proche ou éloigné, envers l'étranger et ceux à notre service, juste après avoir mentionné Son adoration. Il y est souligné aussi l'importance de la bonté envers ses parents.

- Dans la sourate An-Nisaa :

وَأَعْبُدُوا اللَّهَ وَلَا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا<sup>ط</sup> وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا وَبِذِي الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ  
وَالْمَسْكِينِ وَالْجَارِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَالْجَارِ الْجُنُبِ وَالصَّاحِبِ بِالْجَنبِ وَابْنِ السَّبِيلِ وَمَا  
مَلَكَتْ أَيْمَانُكُمْ<sup>ط</sup>

« Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession. » (s4 v36)

- Dans la sourate Al-Israa :

وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا إِيَّاهُ<sup>ج</sup> وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا إِمَّا يَبُلُغَنَّ عِنْدَكَ الْكِبَرَ أَحَدُهُمَا أَوْ  
كِلَاهُمَا فَلَا تَقُلْ لَهُمَا آفٌ وَلَا تَنْهَرْهُمَا وَقُلْ لَهُمَا قَوْلًا كَرِيمًا<sup>ج</sup> وَأَخْفِضْ لَهُمَا جَنَاحَ  
الدُّلِّ مِنَ الرَّحْمَةِ وَقُلْ رَبِّ ارْحَمْهُمَا كَمَا رَبَّيَانِي صَغِيرًا

« Et ton Seigneur a décrété : “ N'adorez que Lui ; et (marquez) de la bonté envers les père et mère : si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dis point : « Fi ! » et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses.”

Et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité, et dis : “ O mon Seigneur, fais-leur, à tous deux, miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit “. » (s17 v23-24)

Dans d'autres versets, Allâh nous fait comprendre qu'il faut accorder des droits à son prochain pour toutes personnes cherchant Sa satisfaction et une réussite.

- Dans la sourate Al-Israa :

وَأْتِ ذَا الْقُرْبَى حَقَّهُ وَالْمِسْكِينَ وَابْنَ السَّبِيلِ وَلَا تَبْذُرْ تَبْذِيرًا

« Et donne au proche parent ce qui lui est dû ainsi qu'au pauvre et au voyageur (en détresse). Et ne gaspille pas indûment. » (s17 v26)

- Dans la sourate Ar-Room :

فَأْتِ ذَا الْقُرْبَى حَقَّهُ وَالْمِسْكِينَ وَابْنَ السَّبِيلِ ذَلِكَ خَيْرٌ لِلَّذِينَ يُرِيدُونَ وَجْهَ اللَّهِ  
وَأُولَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

« Donne donc au proche parent son dû, ainsi qu'au pauvre, et au voyageur en détresse. Cela est meilleur pour ceux qui recherchent la face d'Allah (Sa satisfaction) ; et ce sont eux qui réussissent. » (s30 v38)

Dans un verset, Allâh en décrivant les habitants du Paradis nous encourage à offrir la nourriture aux nécessiteux allant même jusqu'à citer les prisonniers sans attendre d'eux ni récompense ni gratitude. Dans un autre verset, Allâh ordonne aussi la bienveillance, la compassion et la tendresse envers les orphelins ainsi qu'envers ceux qui mendient à nos portes.

- Dans la sourate Al-Insaan :

وَيُطْعَمُونَ الطَّعَامَ عَلَى حُبِّهِ مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا

« Et (ils) offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier, » (s76 v8)

- Dans la sourate Ad-Dhuhaa :

فَأَمَّا الْيَتِيمَ فَلَا تَقْهَرَ

## وَأَمَّا السَّائِلَ فَلَا تَنْهَرْ

« Quant à l'orphelin, donc, ne le maltraite pas.  
Quant au demandeur, ne le repousse pas. »  
(s93 v9-10)

Il est à noter que la bienveillance ordonnée dans les versets ci-dessus, n'est pas réservée qu'aux musulmans, mais aussi à toutes personnes sans distinction ni de leur conviction ni de leur religion.

Par conséquent, si ces personnes évoquées (parents, nécessiteux, orphelins...) ne sont pas musulmanes, elles auront les mêmes droits que si elles étaient musulmanes.

Le Qur'ane insiste et rappelle l'obligation des enfants à respecter le droit de leurs parents et la bienveillance à leur égard, même s'ils ne sont pas musulmans tant qu'ils ne les forcent pas à l'idolâtrie ou au polythéisme.

- Dans la sourate Louqmâne :

وَأِنْ جَاهَدَاكَ عَلَىٰ أَنْ تُشْرِكَ بِي مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ فَلَا تُطِعْهُمَا وَصَاحِبُهُمَا فِي الدُّنْيَا  
مَعْرُوفًا

« Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. (...) » (s31 v15)

## De la famille

La relation et le lien le plus intense après celui des parents est celui avec sa petite famille : femme et enfants. L'être humain de par sa nature souhaite du bien à sa famille ainsi que leur procurer du confort. Quelques fois, l'homme se laisse même emporter dans ce désir au point de ne plus penser aux limites. Ainsi, le Qur'ane n'a pas trop insisté sur cet aspect.

Néanmoins, la négligence envers elle apparaît dans leur éducation religieuse. Par conséquent, le Qur'ane a mis l'accent sur ce point à divers endroits. Il est donc d'une importance capitale de leur inculquer la bonté, la piété et les conduire sur le chemin de la satisfaction divine.

- Allâh déclare dans la sourate At-Tahrîme :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا قُوا أَنْفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ  
غُلَظٌ شِدَادٌ لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ

« O vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne. » (s66 v6)

Puisque le droit des épouses est souvent négligé, le Qur'ane met de l'emphase dessus.

- Dans la sourate Al-Baqara :

وَلَهُنَّ مِثْلُ الَّذِي عَلَيْهِنَّ بِالْمَعْرُوفِ

« (...) Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance. (...) » (s2 v228)

- Dans la sourate An-Nissa :

وَعَاشِرُوهُنَّ بِالْمَعْرُوفِ

« (...) Et comportez-vous convenablement envers elles (...). » (s4 v19)

Le Qur'ane nous enseigne la vigilance quant à leurs éventuels maux, si par malheur, le conjoint ou les enfants sont méchants et mal intentionnés. Mais, en tout cas, ne pas faire usage de violence ni de vengeance mais opter plutôt pour la tolérance et le pardon. Ceci sera plus bénéfique et source d'espoir à des jours meilleurs.

- Dans la sourate At-Taghaabun :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِن مِّنْ أَرْوَاجِكُمْ وَأَوْلَادِكُمْ وَعَدُوِّكُمْ فَأَحْذَرُوهُمْ وَإِن تَعَفَوْا  
وَتَصَفَحُوا وَتَغَفَرُوا فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ

« O vous qui avez cru, vous avez de vos épouses et de vos enfants un ennemi [une tentation]. Prenez-y garde donc. Mais si vous [les] excusez, passez sur [leurs] fautes et [leur] pardonnez, sachez qu'Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux. » (s64 v14)

## Du commun des Hommes

Le droit des proches et des nécessiteux et des orphelins a déjà été cité avant.

Le Qur'ane évoque aussi le droit des Hommes, en interpellant par le lien qui les unis, en l'occurrence la descendance d'un seul parent : Le prophète Adam ﷺ et Hawwa.

Tous les Hommes, méritent du respect, d'une part étant tous des descendants des mêmes parents et d'autre part car Allâh les a honorés en leur accordant des facultés et aptitudes qui les distinguent des autres créatures.

- Allâh déclare :

وَلَقَدْ كَرَّمْنَا بَنِي آدَمَ وَحَمَلْنَاهُمْ فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ

« Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer. » (Al-Israa : s17 v70)

وَقُولُوا لِلنَّاسِ حُسْنًا

« D'avoir de bonnes paroles avec les gens ; » (Al-Baqara : s2 v83)

إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ

« Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance » (An-Nahl : s16 v90)

وَأَحْسِنُوا إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُحْسِنِينَ

« Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants. » (Al-Baqara : s2 v195)

Jusqu'à ce qu'Allâh ordonne de bien agir même avec les ennemis et de répondre autant que possible, à leur mal par un bien.

- Allâh dit :

وَلَا تَسْتَوِي الْحَسَنَةُ وَلَا السَّيِّئَةُ ادْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ

« La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; » (Fussilat : s41 v34)

ادْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ السَّيِّئَةَ نَحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَصِفُونَ

« Repousse le mal par ce qui est meilleur. Nous savons très bien ce qu'ils décrivent. »  
(Al-Muminoon : s23 v96)

À un autre endroit dans le Qour'ane, Allâh décrit Ses serviteurs comme ceux qui répondent au mal par un bien. Ils seront pour cela rétribués doublement.

- Allâh dit :

أُولَٰئِكَ يُؤْتَوْنَ أَجْرَهُمْ مَرَّتَيْنِ بِمَا صَبَرُوا وَوَيْدُرَأُونَ بِالْحَسَنَةِ الَّتِي سَيِّئَتْ وَهَمَّا رَزَقْنَاهُمْ  
يُنْفِقُونَ

« Voilà ceux qui recevront deux fois leur récompense pour leur endurance, pour avoir répondu au mal par le bien, et pour avoir dépensé de ce que Nous leur avons attribué ; »  
(Al-Qasas : s28 v54)

L'enseignement du Qour'ane en matière de tolérance et d'agissements convenables envers les créatures, peut clairement s'apercevoir à travers cette directive faite au prophète ﷺ concernant ceux qui souhaitent le trahir et le tromper :

- Allâh dit :

وَلَا تَزَالُ تَطَّلِعُ عَلَى خَائِنَةٍ مِنْهُمْ إِلَّا قَلِيلًا مِنْهُمْ فَاعْفُ عَنْهُمْ وَاصْفَحْ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ  
الْمُحْسِنِينَ

« Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, sauf d'un petit nombre d'entre eux. Pardonne-leur donc et oublie [leurs fautes]. Car Allah aime, certes, les bienfaisants. »  
(Al-Maaida : s5 v13)

Et c'est bien un enseignement primordial promulgué par le Qour'ane que de donner même à ses pires ennemis leur droit.

- Allâh dit :

وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَا نُ قَوْمٍ عَلَىٰ آلَا تَعْدِلُوا أَعْدِلُوا هُوَ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ

« Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité : cela est plus proche de la piété. » (Al-Maaida : s5 v8)

En résumé, le Qur'ane nous enseigne qu'avec l'adoration d'un Dieu unique, nous devons respecter les droits des créatures, des parents, des proches, des nécessiteux, des orphelins et même de ses ennemis, des malveillants et de ceux qui agissent de façon inappropriée.

## Des frères musulmans en particulier

Tout comme l'islam a désigné le lien de parenté ainsi que la famille comme base et source de fraternité, il a considéré la foi pour lier les Hommes et créé par lui un lien spirituel et fraternel.

- Allâh dit :

إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ إِخْوَةٌ

*Les croyants ne sont que des frères.* » (Al-Hujuraat : s49 v10)

Ainsi ce lien sollicite pour chaque croyant des droits mutuels, comme la compassion, la tolérance, la bienveillance, l'assistance.

- Allâh décrit les croyants :

رُحَمَاءُ بَيْنَهُمْ  
صله

« Miséricordieux entre eux » (Al-Fath : s48 v29)

أَذِلَّةٌ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ

« Modeste envers les croyants (Al-Maaida : s5 v54)

Et le Qur'ane a mis en garde contre toutes choses qui pourraient éventuellement nuire à cette relation ou créé de l'animosité. Par exemple se moquer des autres, l'interpeller par un nom déplaisant, médire, espionner, chercher ses défauts, émettre des avis à son encontre sans vérification. Puisque cela peut développer la haine dans les cœurs, le Qur'ane en a formellement interdit.

- Allâh rappelle :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا يَسْخَرُ قَوْمٌ مِّن قَوْمٍ عَسَىٰ أَن يَكُونُوا خَيْرًا مِّنْهُمْ وَلَا نِسَاءٌ مِّن نِّسَاءٍ عَسَىٰ أَن يَكُنَّ خَيْرًا مِّنْهُنَّ وَلَا تَلْمِزُوا أَنفُسَكُمْ وَلَا تَنَابَزُوا بِاللِّقَابِ بَدُّسِ  
 الْإِسْمِ الْفُسُوقُ بَعْدَ الْإِيمَانِ وَمَن لَّمْ يَتُبْ فَأُولَٰئِكَ هُمُ الظَّالِمُونَ  
 يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اجْتَنِبُوا كَثِيرًا مِّنَ الظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ الظَّنِّ إِثْمٌ وَلَا تَجَسَّسُوا وَلَا يَغْتَبِ بَعْضُكُم بَعْضًا أَيُّبُّ أَحَدُكُمْ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ  
 تَوَّابٌ رَّحِيمٌ

« O vous qui avez cru ! Qu'un groupe ne se raille pas d'un autre groupe : ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'eux. Et que des femmes ne se raillent pas d'autres femmes : celles-ci sont peut-être meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas et ne vous lancez pas mutuellement des sobriquets (injurieus). Quel vilain mot que « perversion » lorsqu'on a déjà la foi. Et quiconque ne se repent pas... Ceux-là sont les injustes.

O vous qui avez cru ! Evitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas ; et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? (Non !) vous en aurez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux. » (Al Hujuraat : s49 v11-12)

Parmi les directives du Qur'ane dans ce domaine, il y a le fait d'introduire les frères musulmans dans ses invocations. D'où l'emploi du pluriel dans la majorité des invocations du Qur'ane.

En voici quelques-unes :

رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ

« Seigneur ! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà ; et protège-nous du châtimeut du Feu ! » (Al-Baqara : s2 v201)

رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا وَهَبْ لَنَا مِن لَّدُنكَ رَحْمَةً إِنَّكَ أَنْتَ الْوَهَّابُ

« Seigneur ! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés ; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur ! » (Aal-'Imraan : S3 v8)

رَبَّنَا إِنَّا أَمْنَا فَاغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ

« O notre Seigneur, nous avons la foi ; pardonne-nous donc nos péchés, et protège-nous du châtimeur du Feu », (Aal-'Imraan : S3 v16)

رَبَّنَا أَمْنَا فَاغْفِرْ لَنَا وَارْحَمْنَا وَأَنْتَ خَيْرُ الرَّحِيمِينَ

« Seigneur, nous croyons ; pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde, car Tu es le meilleur des Miséricordieux » (Al-Muminoon : s23 v109)

رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ سَبَقُونَا بِالْإِيمَانِ وَلَا تَجْعَلْ فِي قُلُوبِنَا غِلًّا لِلَّذِينَ آمَنُوا رَبَّنَا

إِنَّكَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ

« Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi ; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux ». (Al-Hashr : s59 v10)

## La générosité

La générosité fait partie de ces valeurs que le Qur'ane a mis en relief. Elle signifie entre autres de ne pas garder les bienfaits divins tels que les biens en sa possession, le savoir, etc., uniquement pour ses propres intérêts mais en faire profiter aussi aux autres. Il est donc clair que cette notion est très vaste. Elle renferme l'assistance aux nécessiteux, le partage de son savoir et de ses compétences, aider les autres avec ses moyens...

Le Qur'ane a traité la générosité sous différents aspects et appel à s'en approprier.

Tout au début de la sourate al Baqarah, qu'on pourrait qualifier comme le préambule du Qur'ane, Allâh l'évoque parmi les qualités de ceux qui ont réussi.

- Allâh dit :

وَمَا رَزَقْنَاهُمْ يُنْفِقُونَ

« et (ils) dépensent (dans l'obéissance à Allah), de ce que Nous leur avons attribué, »  
(Al-Baqara : s2 v3)

Les exégètes expliquent que la générosité évoquée ici ne se limite pas qu'aux biens matériels, mais aussi au savoir ou autres potentiels qui doivent être mis au service d'autrui pour les aider à se sentir mieux.

- Dans cette même sourate, Allâh déclare :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَنْفِقُوا مِمَّا رَزَقْنَاكُمْ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَ يَوْمٌ لَا بَيْعُ فِيهِ وَلَا خُلَّةٌ وَلَا شَفْعَةٌ

« O les croyants ! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon ni amitié ni intercession. » (Al-Baqara : s2 v254)

Quelques versets plus loin, Allâh déclare que les mérites de dépenser ses biens sont obtenus qu'à la condition de rechercher Sa satisfaction pour ainsi acquérir la totalité de sa récompense :

وَمَا تُنْفِقُوا مِنْ خَيْرٍ فَلَا نُنْفِسِكُمْ وَمَا تُنْفِقُونَ إِلَّا ابْتِغَاءَ وَجْهِ اللَّهِ وَمَا تُنْفِقُوا مِنْ خَيْرٍ يُؤْتِ إِلَيْكُمْ وَأَنْتُمْ لَا تُظْلَمُونَ

« Et tout ce que vous dépensez de vos biens sera à votre avantage et vous ne dépensez que pour la recherche de la Face « Wajh » d'Allah. Et tout ce que vous dépensez de vos biens dans les bonnes œuvres vous sera récompensé pleinement. Et vous ne serez pas lésés. » (Al-Baqara : s2 v272)

Puis quelques versets après :

الَّذِينَ يُنْفِقُونَ أَمْوَالَهُمْ بِاللَّيْلِ وَالنَّهَارِ سِرًّا وَعَلَانِيَةً فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

« Ceux qui, de nuit et de jour, en secret et ouvertement, dépensent leurs biens (dans les bonnes œuvres), ont leur salaire auprès de leur Seigneur. Ils n'ont rien à craindre et ils ne seront point affligés. » (Al-Baqara : s2 v274)

Dans ce même chapitre, Allâh évoque que le fait de dépenser pour Sa cause permet à celui qui le fait de voir sa récompense se multiplier. Cette action est une transaction fructueuse et une telle semence va engendrer des milliers de récoltes :

مَثَلُ الَّذِينَ يُنْفِقُونَ أَمْوَالَهُمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ كَمَثَلِ حَبَّةٍ أَنْبَتَتْ سَبْعَ سَنَابِلٍ فِي كُلِّ سُنبُلَةٍ  
مِائَةٌ حَبَّةٌ وَاللَّهُ يُضْعِفُ لِمَنْ يَشَاءُ وَاللَّهُ وَاسِعٌ عَلِيمٌ

« Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient. » (Al-Baqara : s2 v 261)

Le Qur'ane utilise un style particulier pour encourager à dépenser pour la cause d'Allâh.

وَأَقْرِضُوا اللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا

« Faites à Allah un prêt sincère. » (Al-Muzzammil : s73 v20)

مَنْ ذَا الَّذِي يُقْرِضُ اللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضْعِفُهُ لَهُ أَضْعَافًا كَثِيرَةً وَاللَّهُ يَقْبِضُ وَيَبْصُطُ  
وَالِيهِ تُرْجَعُونَ

« Quiconque prête à Allah de bonne grâce, Il le lui rendra multiplié plusieurs fois. Allah restreint ou étend (Ses faveurs.) Et c'est à Lui que vous retournerez. »  
(Al-Baqara : s2 v245)

De même dans la sourate Al-Hadid :

مَنْ ذَا الَّذِي يُقْرِضُ اللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضْعِفُهُ لَهُ وَلَهُ أَجْرٌ كَرِيمٌ

« Quiconque fait à Allah un prêt sincère, Allah le lui multiplie, et il aura une généreuse récompense (Al-Hadid : s57 v11)

Dans la sourate At-Taghâboun :

إِنْ تَقْرَضُوا اللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا يُضْعِفْهُ لَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ وَاللَّهُ شَكُورٌ حَلِيمٌ

« Si vous faites à Allah un prêt sincère, Il le multipliera pour vous et vous pardonnera. Allah cependant est très Reconnaissant et Indulgent. » (At-Taghâboun : s64 v17)

Il est clair que l'expression « faire un prêt », n'est ici que pour inciter et motiver le croyant car Allâh est totalement indépendant de qui que ce soit et de quoi que ce soit.

De même, le Qur'ane enseigne à dépenser le meilleur de ce qu'on possède et non ce qui est inutilisable et qui n'a plus de valeur.

Dans la sourate Al-Baqara :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَنْفِقُوا مِنْ طَيِّبَاتِ مَا كَسَبْتُمْ وَمِمَّا أَخْرَجْنَا لَكُمْ مِنَ الْأَرْضِ وَلَا  
تَيَمَّمُوا الْخَبِيثَ مِنْهُ تُنْفِقُونَ وَلَسْتُمْ بِأَخِيذِهِ إِلَّا أَنْ تُغْمِضُوا فِيهِ

« O les croyants! Dépensez des meilleures choses que vous avez gagnées et des récoltes que Nous avons fait sortir de la terre pour vous. Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire dépense. Ne donnez pas ce que vous-mêmes n'accepteriez qu'en fermant les yeux ! » (Al-Baqara : s2 v267)

Dans la sourate Al-Imrane :

لَنْ تَنَالُوا الْبِرَّ حَتَّى تُنْفِقُوا مِمَّا تُحِبُّونَ وَمَا تُنْفِقُوا مِنْ شَيْءٍ فَإِنَّ اللَّهَ بِهِ عَلِيمٌ

« Vous n'atteindrez la (vraie) piété, que si vous faites largesses de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites largesses, Allah le sait certainement bien. »  
(Al-Imran : s3 v92)

Une des directives attribuées par le Qur'ane dans ce domaine, dans l'assistance aux nécessiteux, et la mise à disposition aux créatures, est le fait d'agir uniquement à la recherche de la satisfaction divine.

وَمَا تُنْفِقُونَ إِلَّا ابْتِغَاءَ وَجْهِ اللَّهِ

« et vous ne dépensez que pour la recherche de la Face «Wajh» d'Allah. »  
(Al-Baqara : s2 v272)

Le croyant se doit de se mettre au service des autres uniquement à la recherche de la satisfaction divine et non pour des intérêts personnels.

Dans la sourate Al-Lail, après avoir évoqué ce principe, Allâh précise que celui-ci, obtiendra la protection du feu de l'enfer en plus de la satisfaction divine.

وَسَيَجَنَّبُهَا الْأَتَقَى

الَّذِي يُؤْتِي مَالَهُ يَتَزَكَّى  
وَمَا لِأَحَدٍ عِنْدَهُ مِنْ نِعْمَةٍ تُجْزَى  
إِلَّا ابْتِغَاءَ وَجْهِ رَبِّهِ الْأَعْلَى  
وَلَسَوْفَ يَرْضَى

« Alors qu'en sera écarté le pieux,  
qui donne ses biens pour se purifier  
et auprès de qui personne ne profite d'un bienfait intéressé,  
mais seulement pour la recherche de La Face de son Seigneur le Très Haut.  
Et certes, il sera bientôt satisfait ! » (Al-Lail : s92 v17 à 21)

Un autre principe évoqué est le fait de ne jamais faire valoir sa générosité auprès de l'assisté :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَبْطُلُوا صَدَقَاتِكُمْ بِالْمَنِّ وَالْأَذَى

« O les croyants ! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, »  
(Al-Baqara : s2 v264)

Celui qui après avoir porté assistance à une tierce personne lui rappelle son geste ou se permet de lui narguer et déchire son cœur, verra son action réduite à néant.

## L'altruisme

Une des branches de la générosité voire la plus méritoire, est de donner aux nécessiteux qui sont dans un besoin extrême la priorité sur sa propre personne. Distribuer aux autres de la nourriture en supportant soi-même la faim, donner du confort aux autres tout en étant soi-même dans la contrainte.

Allâh mentionne les mérites des Ansars en ces termes :

وَيُؤْتِرُونَ عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ وَلَوْ كَانَ بِهِمْ خَصَاصَةٌ

« et qui [les] préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux. »  
(Al-Hashr : s59 v9)

Dans un autre verset, Allâh décrit les qualités des gens du paradis :

وَيُطْعَمُونَ الطَّعَامَ عَلَى حُبِّهِ مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا

« et offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier, »  
(Al-Insaan : s76 v8)

De cette façon, Allâh invite en réalité Ses serviteurs à s'approprier cette qualité.

Extrait de du livre « De quoi nous parle le Qur'ane »